



SCHIFFMACHER Jacques

23 ans

Né le 30 décembre 1935 à Louviers

Domicilié à Évreux

Étudiant

Célibataire

Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations

de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

Mort pour la France

1958



Jacques Schiffmacher est étudiant en agriculture au lycée agricole d'Yvetot (Seine-Maritime) quand il est classé apte au service actif par le conseil de révision en 1954. Du 13 au 16 avril 1956, il participe aux opérations de sélection du centre 1. Reçu aux cycles de la préparation militaire spéciale, il est incorporé avec le grade de sergent le 3 juillet à l'école d'application d'infanterie de Cherchell dans la promotion d'élèves officiers de réserve 604. Il y suit son instruction jusqu'au 10 décembre.

Le 1^{er} décembre, il est nommé aspirant. Le 31 décembre, il est affecté à la 5^e compagnie du **29^e bataillon de chasseurs à pied**. Il participe comme chef de section aux opérations de maintien de l'ordre dans le secteur de Bougie, vallée de la Soumman. À partir du 1^{er} avril 1957, il est détaché à la compagnie de commandement et de services de la 3^e demi-brigade de chasseurs à pied à El-Kseur. Le 1^{er} juin, il est promu au grade de sous-lieutenant. Le 1^{er} juillet, il est muté à la 3^e compagnie du 29^e bataillon de chasseurs à pied. Libéré de ses obligations légales d'activité militaire, le 1^{er} janvier 1958, il est maintenu sous les drapeaux au titre de l'article 40 de la loi du 31 mars 1928¹.

Le 27 août 1958, à 8 heures 30, au poste de Akabiou, à la tête de sa harka, il est alerté pour couper la route à des éléments ennemis entre Melouza et M'Sila. Au cours du déplacement, la harka 110 est prise à partie. Touché dès les premières rafales, Jacques Schiffmacher est évacué par voie routière au PC du bataillon puis par hélicoptère vers l'hôpital militaire de Sétif.

Aussitôt prévenus, ses parents arrivent en Algérie le vendredi 29 août. Le dimanche 31, vers 20 heures, Jacques Schiffmacher décède à l'hôpital militaire de Sétif des suites de ses blessures.

Le mardi 2 septembre, à Sétif, en présence de ses parents, dans la chapelle de l'hôpital, un vibrant hommage lui est rendu par ses supérieurs et les hommes du 29^e bataillon de chasseurs à pied².

Le jeudi 9 octobre, à 11 heures sa dépouille est rapatriée à Évreux. Une chapelle ardente est dressée place du Sarrail à Évreux. Ses obsèques religieuses sont célébrées le samedi 11 octobre à 15 heures³. Les ébroïcien(ne)s ont accompagné le fils du conseiller général de Breteuil, premier adjoint de la ville d'Évreux et intendant au collège technique jusqu'à sa dernière demeure.

Il repose dans le caveau familial du cimetière Saint-Louis d'Évreux.

Inscrit sur la plaque commémorative de l'hôtel de ville d'Évreux.

¹ SHD, département de l'Armée de terre, dossier matricule55-270-1681.

² Information communiquée par la famille.

³ *La Dépêche d'Évreux*, 18 octobre 1958.